

Clamart, le 11 mai 2004

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU GT-CIPR IRSN - 31 mars 2004

*Direction de la stratégie,  
du développement  
et des relations extérieures*

BP 17  
92262 Fontenay-aux-Roses  
Cedex France

tél. (33) 01 58 35 93 31  
fax (33) 01 58 35 79 62  
jean-francois.lecomte@irsn.fr

DSDRE/DPS/2004-82

### 1. Introduction

Madame Annie Sugier fait un bref rappel des circonstances de la création et de la relance du groupe de travail sur la CIPR (GT-CIPR). Il a été créé par l'IPSN en 1992, au moment où l'AIEA et Euratom ont entamé la révision de leurs standards généraux de radioprotection pour y intégrer les dispositions de la publication 60 de la CIPR, qui venait d'être publiée. Il a cessé de se réunir après la publication des BSS 115 de l'AIEA et de la directive 96/29 d'Euratom.

Depuis la réorganisation de l'IRSN, le suivi des instances internationales compétentes en radioprotection fait l'objet d'un programme stratégique dirigé par Mme A. Sugier. Dans ce cadre, il est apparu opportun de relancer le GT-CIPR pour accompagner le processus d'élaboration des nouvelles recommandations générales de la CIPR. La présentation de ce processus faisait l'objet de la première réunion du GT-CIPR le 28 octobre 2003 (cf. note IRSN/DSDRE/DPS/2003-2 du 30/10/03).

Cette volonté d'information et de consultation rejoint l'une des priorités identifiées dans le rapport de la Commission présidée par le Pr. Vrousos, établi à la demande de la DGSNR et rendu public le 2 mars 2004.

Le GT-CIPR comprend des représentants des autorités et administrations concernées, des experts institutionnels et des industriels ; il a été élargi à des personnes du milieu associatif.

### 2. Objet de la réunion du 31 mars

Cette réunion a pour objet de faire un point général sur le rôle, la composition et l'actualité des instances internationales qui ont une compétence dans le domaine de la radioprotection (cf. lettre IRSN/DSDRE/MPP/04-15 du 27 janvier 2004 et ci-dessous).

### 3. Principales indications sur les missions et les travaux des instances internationales

Il convient de distinguer les instances dont les membres sont désignés par les Etats en tant que représentants nationaux généralement accompagnés d'experts des organismes d'appui techniques (UNSCEAR, AIEA/RASSC, OSPAR), celles dont les membres sont choisis en tant qu'experts (CIPR, groupes d'experts d'Euratom, ISO, CEI) et celles qui regroupent les deux types de population (AEN/CRPPH).

L'UNSCEAR a une mission purement scientifique (rassembler et apprécier les connaissances sur les sources de rayonnement et leurs effets). La CIPR a une vocation plus large qui consiste, à partir notamment des connaissances sur les effets des rayonnements, à produire des recommandations sur la manière de

gérer le risque radiologique. Le CRPPH de l'AEN est un lieu d'échange et de réflexion sur la radioprotection. L'AIEA et Euratom publient des standards (contraignants juridiquement dans le cas d'Euratom) qui servent à la rédaction des réglementations nationales. Enfin, l'ISO et la CEI sont des organisations spécialisées dans l'élaboration de normes techniques.

Les transparents des orateurs sont joints au présent compte rendu. Quelques éléments ou informations supplémentaires, mentionnés en réunion, sont indiqués ci-dessous.

- Le 15 juin 2004 aura lieu un colloque sur l'UNSCEAR au ministère de la recherche.

- Les liens entre l'UNSCEAR et la CIPR (notamment le Comité 1 chargé des effets sur la santé) sont étroits. Ils travaillent sur les mêmes sujets mais de manière différente : l'UNSCEAR procède à la relecture d'un rapport dont l'écriture a été confiée à un consultant ; la CIPR constitue des groupes de travail internes ou comportant des experts extérieurs, dont l'objet est non seulement de rassembler les informations pertinentes et d'apprécier l'évolution des connaissances scientifiques correspondantes, mais d'en évaluer les implications en termes de radioprotection. Des participations croisées existent entre ces deux instances.

- La baisse possible du facteur de pondération correspondant au risque héréditaire est sujet à débat.

- Les travaux du Comité 2 de la CIPR (chargé l'évaluation des doses) s'inspirent de ceux du groupe IDEAS (estimation de la dose par incorporation) dans le cadre du 5<sup>ème</sup> PCRD européen.

- L'unité de la Commission européenne compétente en radioprotection subit actuellement quelques turbulences en raison à la fois du changement de sa direction de rattachement (de l'Environnement au Transport/Energie), des conséquences du débat sur le "paquet nucléaire" (projets de directives qui donneraient une compétence en matière de sûreté nucléaire à la Commission) et de l'élargissement de l'Union.

#### **4. Orientation des travaux du GT-CIPR**

En conclusion, Mme A. Sugier évoque les réflexions en cours au sujet de l'évolution du GT-CIPR. Celui-ci a vocation à se recentrer sur la CIPR et ses prolongements. A ce titre, d'autres réunions d'information générale sur l'ensemble des instances internationales compétentes en radioprotection seront organisées (une par an, par exemple) mais le GT s'intéressera en priorité au sujets débattus au sein de la CIPR, en s'appuyant sur tous les membres français de cette institution et en instaurant un dialogue avec les différentes parties prenantes.

Des sous-groupes spécialisés pourront être constitués. L'un a déjà été créé pour travailler sur les écrits de l'ECRR, qui est un groupe de personnes contestant le consensus scientifique international sur les effets des rayonnements. D'autres sous-groupes pourront être créés, par exemple sur la protection de l'environnement ou sur le domaine médical.

Les membres du GT-CIPR sont invités à communiquer à l'IRSN leurs suggestions sur l'évolution et le fonctionnement de ce GT.

P.J. 1 : Liste des participants

P.J. 2 à 16 : Copie des transparents des orateurs :

- CIPR - Commission Principale (A. Sugier)
- CIPR - Comité 1 (M. Tirmarche)
- CIPR - Comité 2 (H. Métivier)
- CIPR - Comité 3 (J-M. Cosset)
- CIPR - Comité 4 (J. Lochard)
- CIPR - GT-Environnement (F. Bréchignac)
- UNSCEAR (A. Flüry-Hérard)
- AEN - CRPPH (A. Oudiz)
- Euratom - GE Article 31 (A. Sugier)
- Euratom - GE Articles 35-36 (G. Linden)
- Euratom - GE Article 37 (J. Brenot)
- AIEA - RASSC (J-F. Lecomte)
- OSPAR (M. Chartier)
- ISO (M-L. Perrin)
- CEI (J-C. Thévenin)

**GT-CIPR**  
**Réunion du 31 mars 2004**  
**ORDRE DU JOUR**

9:30 Accueil

**Présentation des travaux de la CIPR**

Commission Principale	A. Sugier (IRSN)
Comité 1	M. Tirmarche (IRSN)
Comité 2	H. Métivier (IRSN)
Comité 3	J-M. Cosset (Institut Curie)
Comité 4	J. Lochard (CEPN)
GT Environnement	F. Bréchnignac (IRSN)

**Présentation des travaux de l'AEN**

CRPPH	A. Oudiz (IRSN)
-------	-----------------

13:00 - 14:00 Déjeuner

**Présentation des travaux de l'UNSCEAR**

A. Flüry-Hérard (CEA)
-----------------------

**Présentation des travaux d'Euratom**

Groupe d'experts Art. 31	A. Sugier (IRSN)
Groupe d'experts Art. 35-36	G. Linden (IRSN)
Groupe d'experts Art. 37	J. Brenot (IRSN)

**Présentation des travaux de l'AIEA**

RASSC	J-F. Lecomte (IRSN)
-------	---------------------

**Présentation des travaux d'OSPAR**

M. Chartier (IRSN)
--------------------

**Présentation des travaux de l'ISO**

M-L. Perrin (IRSN)
--------------------

**Présentation des travaux de la CEI**

J-C. Thévenin (IRSN)
----------------------

17:30 Clôture

**Destinataires:**

SGCI	J-C. Perraudin
CTI	A. Bizet
SGDN	D. Xicluna
DGSNR	J-L. Lachaume
	M. Bourguignon
	J-L. Godet
	I. Mehl-Auget
CGM	P. Saint-Raymond
DSND	R. Isnard
	P. Durande-Aymé
	C. Payen
	E. Lugagne
SPRA	J-Y. Tréguier
	H. de Carbonnières
DRT	P. Guyot
DPPR	A. Paquot
	D. Gay
DDSC	P. Audebert
	C. Généau
DGS	W. Dab
DR	E. Giacobino
DGEMP	F. Fouquet
	J. Lambotte
AFSSAPS	J. Lorenzi
	C. Besnier
	V. Franchi
ANDRA	F. Jacq
	L. Delage
CEA/DRI	M-G. Albert
CEA/HC	A. Flüry-Hérard
COGEMA	V. Decobert
	P. Sirot
EDF	B. Tinturier
	Y. Garcier
CEPN	J. Lochard
IRSN	D. Quéniart
	J. Léwi
	J-B. Chérié
	D. Champion
	A. Oudiz
	F. Rollinger
	A. Rannou
	M-L. Perrin
	J-C. Thévenin
	M. Chartier
	R. Dallendre
	V. Renaud-Salis
OPECST	C. Birraux
	P. Gaillochet
ANCLI	G. Niquet
CSHPPF (SR)	A. Aurengo

CSSIN	P. Lazar
ACRO	P. Barbey
CSPI	J-C. Zerbib
GSIEN	M. Sené
SFRP	P. Gourmelon
Experts Article 31	J-F. Lacronique
	J. Piechowski
Experts Articles 35-36	G. Linden
Experts Article 37	J-L. Lachaume
	J. Brenot
Mb français de la CIPR	J-M. Cosset
	H. Métivier
	M. Tirmarche
	F. Bréchnac